



# CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PHOTO PISCINE 2019

## MANCHE GRAND EST

Dimanche 17 mars 2019  
Centre Aquatique Ovive à Toul

La manche Grand Est du Championnat de France de photo piscine 2019 aura lieu le dimanche 17 mars 2019 au Centre Aquatique Ovive à Toul.

La compétition se déroulera en conformité avec le règlement disponible à cette adresse :

[http://imagesub.com/images/documents/reglements/2018\\_03\\_13\\_R%C3%A8glement\\_Championnat%20Piscine.pdf](http://imagesub.com/images/documents/reglements/2018_03_13_R%C3%A8glement_Championnat%20Piscine.pdf)

L'attention est portée sur les contraintes de prérogatives et d'assurances. Les documents originaux, licence, carte de niveau et assurance (pour tous les plongeurs) devront être présentés lors de la compétition.

### Déroulement :

- 11h00 Inscription, vérifications des documents, briefing.
- 11h30 Repas en commun (modalité à définir)
- 12h30 Accès à la piscine
- 13h30 à 15h Prises de vue (durée 1h30)
- 15h30 à 18h Sélection et retouche des images (durée 2h30)

### Lieu de la compétition :

Centre aquatique Ovive, 64 Esplanade du Génie 54200 ECROUVES

### Inscription :

- Inscription via le formulaire disponible à l'adresse :  
<https://tinyurl.com/photo-piscine-2019-est>
- Le prix de l'inscription est de 15€ par personne. Règlement par chèque à l'ordre de « CR Est FFESSM », à envoyer par courrier à :  
Pascale Cêtre  
31 rue de Soleure  
68350 Brunstatt
- La date limite d'Inscription est fixée au 1<sup>er</sup> mars 2019. Pas de remboursement après cette date.
- Infos : francois.cetre@gmail.com

### Images :

3 images devront être fournies, selon les critères décrits dans le règlement, dans les thèmes suivants

- Ambiance piscine
- Présence humaine
- Créativité

## **Description du thème créativité : paysage intime**

Pour les championnats de photographie sous-marine 2019 piscine (indoor) et mer (eau libre), le thème choisi est :

### **"Paysage intime"**

Il sera à traiter dans les catégories :

- CREATIVITE pour la piscine (indoor)
- THEME pour la mer (eau libre)

L'explication ci-dessous est celle qui sera présentée au jury avant la notation des images.

Elle n'est pas forcément le reflet de ce que vous pouvez trouver sur le Net, qui peut être beaucoup plus large. Il donc préférable de se baser sur cette définition qui ouvre déjà un important choix de créativité.

Le choix de la focale, n'est pas imposé. Libre au photographe de l'adapter en fonction de ses idées et de la scène.

Dans ce thème, la notion de "**paysage**" ne cherche pas à montrer un vaste paysage sous-marin, mais plutôt un paysage plus proche et moins grandiose. Les textures, couleurs, motifs, formes, reflets, ... peuvent aussi servir à la construction de ce paysage. Le photographe devra, pour réaliser cette image, baisser son regard et bien observer les détails qui l'entourent.

Réaliser une image de "paysage intime", c'est inscrire dans le paysage, un sujet qui portera le détail. Celui qui captera l'œil du spectateur.

Ici la composition de l'image prend tout son sens. Étant en nombre réduit, les éléments visuels devront être placés avec un soin particulier. Le superflu n'a pas sa place.

Nota : Encore cette année, le thème n'a pas été choisi par hasard. Contrairement à l'image de macro ou d'ambiance classique, l'image de "paysage intime" demande une réflexion, une recherche artistique de la part du photographe. Un travail qui sort des chemins balisés.

A votre boitier et à vous de jouer.

Sportivement

Jean-Pierre Nicolini